



Escales
Fluviales
de Bretagne

BRETAGNE®

PROGRAMME D' ACTIONS 2020



03

L'ASSOCIATION

07

AXE 1
QUALIFIER LES SITES RIVERAINS

08

AXE 2
DÉVELOPPER UNE OFFRE
DE SÉJOURS ET D'ITINÉRANCE

09

AXE 3
ANIMER LES VOIES D'EAU

11

AXE 4
COMMUNIQUER

SOMMAIRE

PROGRAMME D'ACTIONS - 2020

L'ASSOCIATION

NOS OBJECTIFS

L'association a pour but de fédérer l'ensemble des acteurs publics et privés, d'en favoriser la concertation et la coordination, et de réaliser des actions dans une ambition partagée de valorisation touristique patrimoniale et de loisirs des voies d'eau de Bretagne et ce, dans un objectif de développement durable.

Elle se donne pour mission de :

Contribuer au développement durable (économique, social et environnemental) des voies d'eau

- Qualifier les sites le long des voies d'eau
- Contribuer à la production et à l'organisation de l'offre touristique autour des voies d'eau pour l'ensemble des publics : touristes, population locale, scolaires, groupes... que cela soit à un niveau local ou dans une démarche de parcours fluviaux. La navigation doit être développée
- Contribuer à l'animation du patrimoine fluvial et des voies d'eau
- Sensibiliser les professionnels du tourisme et les OTSI à la thématique voies d'eau
- Communiquer

Favoriser la coordination

- Mettre à la disposition des adhérents de l'association, ses compétences, son réseau, ses relations avec les gestionnaires des voies d'eau et institutionnels du tourisme
- Réunir et informer l'ensemble des adhérents



L'ASSOCIATION

LES MEMBRES ACTIFS DE L'ASSOCIATION

Nos adhérents :

- **Les communes et EPCI riveraines des voies d'eau**
- **Les associations** œuvrant dans un domaine en lien avec les voies d'eau (patrimoine, activités de loisirs...),
- **Les professionnels** : loueurs de bateaux, loueurs de vélo, ports, hébergements à proximité des voies d'eau...
- **Les particuliers**, attachés aux voies d'eau.

En 2019, l'association comptait 200 adhérents.



© Emmanuel Berthier

LE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'association est organisée par collèges.

Son Conseil d'Administration est composé de 19 membres :

- 9 représentants du collège communes
- 4 représentants du collège professionnels
- 3 représentants du collège associations
- 2 représentants du collège particuliers

Le Conseil d'Administration se réunit environ tous les deux mois.

L'association a aussi mis en place des **commissions thématiques** : animations, communication, prestataires, qualification.

Elle peut être amenée à organiser des réunions par secteur géographique (bief touristique) rassemblant ainsi les adhérents des collèges par zone géographique.

L'ASSOCIATION

NOS SPÉCIFICITÉS

Mixer des
approches
de territoire et
d'usages

Ouvrer pour les
touristes et les
habitants

Fédérer élus,
professionnels,
usagers et amateurs
des voies d'eau

Travailler avec des
professionnels très
différents en termes
d'activités, de
chiffres d'affaire, des
communes de 200 à
200 000 habitants

L'ASSOCIATION

LE TERRITOIRE D'ACTIONS

• Le champ d'actions de l'association couvre la Bretagne historique (Côtes d'Armor, Finistère, Ille et Vilaine, Loire-Atlantique et Morbihan).

Les voies d'eau concernées, navigables ou ayant vocation à le devenir ou redevenir, sont pour l'essentiel :

- Le canal de Nantes à Brest : L'Erdre, l'Isac, L'Oust, l'Aff, le Blavet, Le Doré, le Kergoat, l'Hyères, l'Aulne.
- Le Blavet de Pontivy à Lorient
- La liaison Manche/Océan de St Malo à Arzal : la Rance, le canal d'Ille-et- Rance, la Vilaine
- Les annexes hydrauliques
- La Sèvre nantaise
- La Loire





AXE 1 : QUALIFIER LES SITES RIVERAINS

Objectifs : Permettre une meilleure visibilité et lisibilité des sites : quels sont les intérêts touristiques, quel patrimoine fluvial, quels niveaux de service peut-on y trouver ? Les services sont-ils adaptés à une courte halte, une nuitée, un séjour ? Quelles offres touristiques ?



Détails de l'action 1 :

Mise en place et suivi d'une charte de qualité (label) à destination des communes riveraines des canaux

- 1) Mise en place d'une commission pour définir les critères d'évaluation, rédiger la grille d'évaluation et la procédure d'obtention de la qualification (label) dont l'aspect financier
- 2) Présentation de la charte de qualité aux communes
- 3) Analyse des candidatures
- 4) Mise en place d'une commission de contrôle
- 5) Évaluation sur le terrain des candidatures par la commission contrôle / suivi
- 6) Bilan et préconisation suite aux visites

Livrable 2020 :

Définition de la charte et ses critères

Grille d'évaluation finalisée

Support de présentation de la charte

Liste des candidatures à la charte

Compte rendu des commissions de "contrôle"

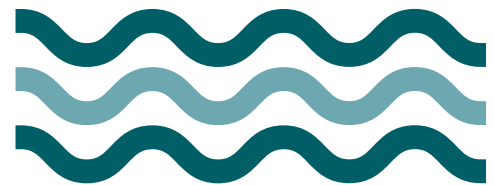
Détails de l'action 2 :

Suivre les communes dans la mise en oeuvre des préconisations suite aux visites de "contrôle"

- 1) Rendez-vous avec les communes pour connaître les actions qu'elles ont mises en place pour répondre aux préconisations
- 2) Mise en réseau des communes

Livrable 2020 :

Compte rendu des échanges avec les collectivités et acteurs



AXE 2 : DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SÉJOURS ET D'ITINÉRANCE

Objectifs : développer l'offre et accroître sa qualité afin d'augmenter la satisfaction des usagers et des touristes : veiller à une concordance demande / offre

Détails de l'action 1 :

Mise en tourisme des sites qualifiés. L'objectif est de repérer l'offre touristique (reprendre la chaîne globale : transport, hébergement, restaurant, loisirs/animation, mise en valeur du patrimoine fluvial...) et de combiner l'ensemble des maillons pour constituer une offre «tourisme fluvial» (à corrélérer avec la demande).

- 1) Si besoin compléter le diagnostic plus précis de l'offre touristique existante
- 2) Etre "impulseur" pour une amélioration de l'offre et de la mise en tourisme
- 3) Proposer une offre de séjour
- 4) Développer les réseaux de commercialisation

Livrable 2020 :

Diagnostic touristique des sites homologués

Détails de l'action 2 :

Créer des parcours thématiques fluviaux (en bateau, à pied, à vélo...) en se basant sur plusieurs sites qualifiés et favoriser l'itinérance.

- 1) Repérer les parcours potentiels
- 2) Réunir les acteurs par parcours et renforcer l'esprit "réseau"
- 3) Qualifier et thématiser les parcours

Livrable 2020 :

Liste des parcours

Comptes-rendus des réunions avec les acteurs

Détails de l'action 3 :

Test sur un premier parcours : projet d'itinérance culturelle et patrimoniale le long des voies d'eau entre Josselin et La Roche-Bernard

- 1) Partenariat entre les réseaux Petites Cités de Caractère/Villes d'Art et d'Histoire - Villes Historiques/ Escales Fluviales de Bretagne
- 2) Travailler en cohérence avec les stratégoes des destinations touristiques
- 3) Actions prioritaires demandées par les acteurs : plan marketing, circuit d'interprétation des patrimoines, communication partagée
- 4) Définir la gouvernance du projet

Livrable 2020 :

Initiation d'un plan marketing



▶ AXE 3 : ANIMER LES VOIES D'EAU

Objectifs : donner une image plus dynamique et moderne de ce territoire ; faire parler des canaux ; faire des canaux pour les habitants un lieu de vie animé ; attirer les touristes déjà en Bretagne vers les canaux

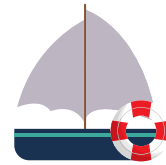
Détails de l'action 1 :

Réflexion sur la création d'une manifestation d'envergure sur l'eau et autour des voies d'eau

- 1) Définir le concept de cette manifestation, ses objectifs et cibles
- 2) Définir le programme, la période et le lieu
- 3) Travailler sur le montage financier et la recherche de partenaires financiers

Livrable 2020 :

Rendu sur les objectif, le concept, la période et le lieu
Évaluation budgétaire
Rédaction du cahier des charges de l'évènement



Détails de l'action 2 :

Faire évoluer la manifestation "A dimanche sur le Canal !"

- 1) Continuer la manifestation qui existe depuis 13 ans, car volonté et implication des communes
- 2) Accompagner les communes dans la mise en place d'animations sur l'eau
- 3) Accentuer la communication en valorisant la navigation sur les canaux

Livrable 2020 :

Evolution du visuel
Bilan des animations proposées
Bilan média
Bilan des communes
Nouveaux outils de communication



AXE 3 : ANIMER LES VOIES D'EAU

Détails de l'action 3 :

Valoriser les animations phares des voies d'eau et en assurer la communication

- 1) Valoriser les animations majeures des voies d'eau (expos, festivals, fêtes..)
- 2) Assurer une communication au niveau plutôt régional sur nos outils de communication, réaliser des communiqués de presse, travailler avec le CRT et autres structures
- 3) Accentuer la communication en valorisant la navigation sur les canaux

Livrable 2020 :

Communiqués de presse réguliers, de saison

Relais de l'information sur les réseaux sociaux, la Voix du Canal et le site internet

Retombées média



Détails de l'action 4 :

Conseiller / orienter les organisateurs de manifestations

- 1) Répondre aux sollicitations que l'on peut avoir, et recevoir les porteurs de projets
- 2) Mettre en contact avec les acteurs (gestionnaires, destinations, assos, pros.) - centre ressource
- 3) Aider à la communication

Livrable 2020 :

Liste des demandes reçues et des accompagnements réalisés

Détails de l'action 5 :

Travailler avec les OT et animateurs du patrimoine pour une bonne intégration des voies d'eau et de leur patrimoine dans le cadre de visites de villes ou autres.

- 1) Faire un bilan des visites proposées par les OT riverains des voies d'eau
- 2) Etudier avec eux la possibilité d'intégrer la thématique canaux et si besoin mises en contact avec des personnes ressources
- 3) Etudier avec NEB création de découverte des patrimoines en étant sur l'eau

Livrable 2020 :

Bilan de l'offre





AXE 4 : COMMUNIQUER



Détails de l'action 1 :

Communication générale de l'association

- 1) Le site internet
- 2) La lettre d'info "La Voix du Canal"
- 3) Les réseaux sociaux
- 4) Les relations presse / médias
- 5) Réflexion sur la création d'autres outils

Livrable 2020 :

Outils de communication

Nombre de diffusion lettre d'info

Retombées presse et valeur chiffrée

Fréquentation du site internet



Détails de l'action 2 :

Communication dédiée à certaines actions de l'association

- 1) Réalisation d'outils valorisant les sites labellisés : exemple "set de table"
- 2) Réalisation pour nos adhérents professionnels de cartes de promotion
- 3) Réflexion sur la création d'autres outils

Livrable 2020 :

Supports de communication réalisés

Quantité et plan de diffusion



Détails de l'action 3 :

Communication professionnelle (faire passer des informations sur l'association, asseoir sa notoriété auprès de ses partenaires internes et externes)

- 1) Représentation de l'association auprès des partenaires institutionnels (participation aux ateliers du tourisme de la Région Bretagne, aux réunions des gestionnaires des voies d'eau, aux réunions du CRT...)
- 2) Enquête de fin de saison auprès des adhérents et organisation d'une conférence de presse
- 3) Journée / voyage d'étude : accueil d'autres structures et organisation
- 4) Echange avec des associations fluviales extérieures à la Bretagne

Livrable 2020 :

Liste des réunions auxquelles a participé l'association

Programme journée / voyage d'étude



**Escales Fluviales de Bretagne
1 rue Raoul Ponchon- CS 46938
35069 Rennes cedex**

02 23 47 02 09

contact@escalesfluviales.bzh

www.escalesfluviales.bzh

Facebook - Escales Fluviales de Bretagne

avec le soutien financier de

